



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Le 7 septembre 2021

Expéditeur : Daniel Bonin et André Rochette, coordonnateurs de programmes
Destinataire : Responsables de clubs affiliés à Volleyball Québec
Objet : Document protocolaire de prise en charge d'un tournoi de Volleyball Québec en 2021-2022

Chers collègues,

Vous trouverez sur le site Internet de Volleyball Québec, à la rubrique [Tournois / Volleyball Québec](#), le calendrier des tournois de Volleyball Québec. Si vous désirez organiser un de ces événements, vous pouvez soumettre une candidature en remplissant le document nécessaire et en le retournant signé par courriel au plus tard le 25 octobre 2021. La sélection des sites se fera en fonction des critères suivants :

- Accessibilité à un bassin d'officiels provenant de la région (autonomie).
- Qualité de l'implication du comité organisateur dans des événements antérieurs.
- Principe de répartition géographique (pour la saison 2021-2022).
- Centralisation des activités près d'un site (site unique ou proximité des plateaux).
- Principe de rotation des sites, déterminé en fonction de la saison 2019-2020.

Par ailleurs, Volleyball Québec payera et fournira les médailles aux organisateurs pour toutes les catégories.

Le comité organisateur recevra une aide financière de Volleyball Québec proportionnelle au nombre de terrains utilisés par Volleyball Québec pour le tournoi à raison de 225 \$ par terrain pour chaque jour. Ce tarif dans le cas des Championnats, Festival 14 ans et Coupe du Québec est de 275\$ par terrain par jour (donc 550\$ par terrain utilisé pour le tournoi lorsque sur deux jours). De plus, dans la mesure où l'ensemble des engagements seront respectés, un montant de 50 \$ par terrain sera aussi octroyé. Veuillez noter que, depuis la saison 2019-2020, les frais d'arbitrage sont pris en charge par Volleyball Québec et payés directement à l'APAVQ.

De plus, si aucuns frais de transport ne sont à défrayer par Volleyball Québec pour les arbitres d'un tournoi, le comité organisateur se verra accorder un bonus de 100 \$ pour le tournoi.

Enfin, si pour les catégories où un deuxième arbitre est nécessaire, le comité organisateur est en mesure de fournir les deuxièmes arbitres et qu'ils répondent aux qualifications minimales nécessaires, Volleyball Québec s'engage à verser le montant total prévu selon la [charte d'arbitrage](#) pour le travail de ces arbitres au comité organisateur.

Volleyball Québec étant liée par des ententes de commandites annuelles, la présence de tout kiosque, exposant ou vendeur (incluant le club lui-même) lors de la compétition doit faire l'objet d'une entente spéciale avec Volleyball Québec et être au préalable approuvée par celle-ci. L'organisateur s'engage également à respecter



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

l'exclusivité des ententes de commandites de Volleyball Québec notamment dans l'affichage sur le site ou distribution de matériel publicitaire qui doit se faire avec la permission de Volleyball Québec.

À titre d'exemple, les marques suivantes sont liées par des ententes d'exclusivité : Mikasa (ballon officiel de Volleyball Québec), Mizuno (uniformes d'équipe, souliers, genouillères), InnVest Hotels (chaîne hôtelière officielle), Volvox (détaillant officiel d'équipement de volleyball aux compétitions de Volleyball Québec). Liste sujette à changement à tout moment.

Sur confirmation de votre sélection pour organiser le tournoi demandé, nous vous ferons parvenir le protocole d'entente à remplir et à signer. La signature **et le numéro de téléphone du responsable du site de compétition** (directeur d'école ou responsable des sports ou toute autre personne en charge de la gestion des installations sportives que vous comptez utiliser) **sont obligatoires**.

Veillez noter que si l'organisateur ne respecte pas ses engagements, il s'expose à des sanctions monétaires.

Merci à l'avance de votre intérêt et de votre implication. Nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

Daniel Bonin
Coordonnateur de programmes
450 502-8412
dbonin@volleyball.qc.ca

André Rochette
Coordonnateur de programmes
418 999-3558
arochette@volleyball.qc.ca